

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 29 Juin : Soudé : lever, 3 h. 52; coucher, 7 h. 56. Lune : dernier quartier du 26; nouvelle le 4.

Notes du Dimanche SOLDATS A VINGT ANS

La loi de trois ans, aussi indispensable que pénible, a désormais cause gagnée devant les gens sérieux.

Parmi ces projets, il en est un qui, à notre avis, méritera de retenir l'attention de la loi, depuis trop longtemps en discussion au Parlement.

Il s'agit de l'incorporation des recrues à vingt ans au lieu de vingt-et-un ans.

Cette disposition satisfait la plupart des intéressés et leurs familles. D'autre part, de l'avis d'un certain nombre de personnes compétentes, elle ne présente guère d'inconvénients au point de vue physique.

Nous avons vu avec un vif intérêt que la Chambre de commerce de Roubaix, reconnaissant la nécessité d'un service de trois ans à cinq ans.

Nous croyons que ce vœu satisfait la majorité des jeunes gens, car tout ce qui serait un préjudice avantage pour le futur conscrit.

Nous ne sommes partisan de la loi de trois ans qu'à cette condition, dit notre correspondant. Il nous laissera bien supposer que ses camarades et lui sont trop intelligents et trop bons français pour ne pas accepter, même sans cette condition, cette loi de salut public, pénible pour eux et pour leurs familles.

Ceci dit, nous faisons volontiers des vœux pour qu'apparaisse la possibilité de donner satisfaction à nos conscrits en les faisant soldats à vingt ans.

Les Noces d'Or sacerdotales de M. le Chanoine Mortreux

AMONIER DES DAMES DE LA VISITATION

Un prêtre vénéré pour sa dignité de vie sacerdotale, pour sa science et son grand âge, M. le chanoine Mortreux, aumônier des Dames de la Visitation, arrive cette année au cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Celui qui devait être le chanoine Mortreux naquit à La Bassée en 1835. C'est au collège d'Aire-sur-la-Lys que le jeune Augustin-Charles fit ses premières études.

Lorsque l'élève eut acquis les connaissances nécessaires pour devenir à son tour professeur, il fut envoyé au collège Saint-Jean à Douai pour y exercer ses fonctions.

En même temps que son zèle sacerdotal était apprécié par l'autorité diocésaine, lui conféra la dignité de chanoine honoraire.

Le chanoine Mortreux était appelé en 1890 à devenir curé-doyen de Quessoy-sur-Douai. C'était un nouveau champ d'activité qui s'ouvrait devant lui. Serviteur docile de l'Eglise, quelque soit le poste qu'il eût assigné, doué d'ailleurs d'assez de qualités pour se montrer supérieur dans tous les ordres de l'apostolat chrétien le sollicite, le chanoine Mortreux se dévoua avec talent, zèle et bonheur au ministère paroissial.

Enfin, en 1898, le vénéré prêtre était nommé aumônier des Dames de la Visitation à Roubaix. Depuis 15 ans maintenant, il remplit, toujours avec le même zèle, et avec beaucoup de tact, ces délicates fonctions. A Roubaix, il fut aussi vite aimé et respecté que connu. On appréciait surtout en lui la grande modestie qui rehaussait le prix de ses belles qualités d'intelligence, et l'aménité de son caractère, qui le rend sympathique à tous. Son expérience d'éducateur et la délicatesse de son esprit faisaient de lui un conseiller sûr et discret; nombreux sont ceux qui ont mis à profit cette précieuse ressource.

C'était aussi un prédicateur distingué. Alors que sa santé lui permettait encore les longs déplacements, le chanoine Mortreux allait porter le fruit d'une parole agréable et pleine d'enseignements non seulement sur tous les points du diocèse, mais dans d'autres régions du pays où était parvenue sa réputation d'éloquence.

M. le chanoine Mortreux est aujourd'hui âgé de 72 ans. Ce bel âge le trouve vaillant encore et travaillant toujours pour le bien des âmes et la gloire de la religion chrétienne dont il a été, durant une si longue carrière, le ministre exemplaire. Nous le prions respectueusement d'agréer nos félicitations et nos vœux à l'occasion de son jubilé.

Ainsi que nous l'avons dit, M. le chanoine Mortreux célébrera mercredi à 10 heures, à la chapelle de la Visitation, une messe d'actions de grâces. Le sermon sera donné par M. l'abbé Cardon, aumônier de la Maison Mère des Secours de l'Enfant Jésus à Lille.

Une maison cambriolée rue du Manège

LES CAMBRIOLEURS SE SONT RETIRES BREDOUILLES

La série des cambriolages continue. Les malfaiteurs ont opéré la nuit dernière dans une maison de la rue du Manège. Pendant deux heures, ils ont pu à leur aise fouiller les bureaux et quelques meubles et fumer des cigares et des cigarettes qu'ils ont trouvés à leur portée.

Samedi matin, M. Barthouil, commissaire de police du quartier de la Gare, a été informé que des malfaiteurs s'étaient introduits dans la maison de M. Huet-Vallaert, rue du Manège, et qu'ils avaient fouillé l'une des pièces de fond en comble.

Les malfaiteurs se sont retirés bredouilles. Les cambrioleurs se sont retirés bredouilles.

LES CAMBRIOLEURS SE SONT RETIRES BREDOUILLES

DEUX SERVANTES SE TROUVAIENT DANS LA MAISON

M. Barthouil, commissaire de police, a été informé que deux servantes se trouvaient dans la maison de M. Huet-Vallaert, rue du Manège.

LES CAMBRIOLEURS SE SONT RETIRES BREDOUILLES

FRANCAILLES. — On annonce les fiançailles de M. Maurice Boudin, professeur à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, fils de M. Emile Boudin, professeur de dessin à la même école, avec Mlle Jeanne Motte.

3. PLACE DE TRIGNON. Horlogerie, bijouterie. M. de confiance E. WINNET. Objets pour cadeaux. Base de Basse. Primes. 5594

POUR LA FAMILLE ROBEUSE. — «Une anonyme», de Toucoung, vient de nous adresser dix francs avec prière de la remettre à la famille Robeuse, qui, il y a quelque temps, se trouva sans logement.

UN FAIT CERTAIN c'est que vous ne rencontrez jamais une personne qui se plaigne de la qualité du talon tournant caoutchouc Wood-Mine. Grâce à sa qualité il est maintenant reconnu le plus durable et le plus économique. H. 1.50. D. 1.25 la paire. Exigez sur chaque talon le nom Wood-Mine. Gros : Tiberghien, 8, place Notre-Dame, R. 121142

EPICERIE CENTRALE, 1, r. St-Georges, Roubaix. Grande baisse de prix. Voir le prospectus en 6^e page. 57099d

RETOUR DU MAROC. — Une fête en l'honneur du sous-officier Meurisse. — Aujourd'hui aura lieu, à quatre heures de l'après-midi, la réception organisée par les habitants des rues Nabuchodonosor, du Progrès, Charlemagne, Lalande, en l'honneur du retour du Maroc du sergent-fourrier Alph. Meurisse.

LA GRANDE MAISON MERCIER, 100, Faubourg Saint-Antoine, à Paris, a fondé à Lille, rue Nationale, n° 179, téléph. n° 24.34, une succursale où se trouvent réunis les spécimens les mieux étudiés, les productions les plus artistiques, de toute ce qui le confort moderne offre en fait de mobilier.

SYNDICAT MIXTE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — A l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat Mixte qui se tient le dimanche 6 juillet 1913, la Commission organise pour ce jour là une fête qui aura lieu de l'après-midi au Siège Syndical, 22, rue de la Paix, et à laquelle sont invités tous les sociétaires, ainsi que les membres de leur famille. On jouera des œuvres à tous les enfants qui arriveront avant cinq heures. L'attrait principal de la fête consistera en un cortège d'enfants fleuris, tous les enfants en dessous de 15 ans, des sociétaires, peuvent se faire inscrire, de belles primes seront réservées aux lauréats et un souvenir sera remis à tous les concurrents. Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi soir, 5 juillet, de 6 heures 1/2 à 8 heures, au secrétariat, 22, rue de la Paix, à Roubaix.

LES VOLS AU CIMETIERE. — J.-B. Wagettem, qui l'été dernier soupçonné d'être l'auteur du vol au cimetière que nous avons relaté et qui fut amené vendredi, à la maison d'arrêt de Lille, a été remis samedi en liberté par M. Gobert, juge d'instruction, qui n'a relevé aucune charge contre lui.

LINGERIE FINE ET COURANTE sur mesure — modèles riches. Spécialité de trousseaux. Maison Chateaufort-Prouvé, 28, rue Richelieu, à Paris. 52331

UNE SEPTUAGENAIRE SE JETTE DANS UN PUIT. — Une ménagère de la rue Briet, 25, rue de la Perche, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le puits de la cour commune aux locataires.

ORCHESTRONS ELECTRIQUES. — Instrument spécial pour Skatings, Cinéma, Salles de danse, etc. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 053-8

ENSEIGNEMENT MENAGER. — Institut Populaire, 16, rue des Arts. — En prévision du 14 juillet, qui tombe un lundi et qui supprime l'E. M. les réunions auront lieu comme suit : lundi 30 juin, réunion des dames jardinières; lundi 7 juillet, réunion des dames de l'Epéule.

MESDAMES, AVANT DE PARTIR A LA CAMPAGNE OU A LA MER, rappelez-vous, dans votre intérêt, la Vente réclame du mois, de la maison Rammar-Jeu, Grande-Place, Mardi 1^{er} Juillet. Vous y trouverez des occasions parmi les fins de coupe de lainages, soieries et cotons offerts à prix de soldes.

MALADIES DU COEUR ET DU POUMON. MALADIES CHRONIQUES. Consultations de Lille, à 4 h. DOCTEUR NARET, 48, rue de Lille, à Roubaix. 52332

PHARMACIEN DE GARDE pour le dimanche : M. MM. Constant, boulevard de Paris; Durr, 10, rue de la Gare; Faveux, place de la Poste; Chéras.

POUR LES ENFANTS. Robes nansouk gârgies broderie main. Douillettes en piqué, Chapeaux lavables. Jolis cols et bavoires. Maison spéciale de lingerie Robicheux-Verdonce, 50, Grande-Rue à Roubaix. Atelier de lingerie parfaitement organisé par la mesure. 57102

CROIX Une série de cambriolages nocturnes

Des malfaiteurs pénétrèrent par effraction dans un estaminet du boulevard Zola. — Par occasion dans deux maisons de la rue de la Gare. — Ils y fracturèrent le compteur à gaz et dérobèrent le contenu. L'importance du butin. L'enquête

Des malfaiteurs, jusqu'ici inconnus, ont opéré dans la nuit de vendredi à samedi, trois cambriolages dans le centre de la ville. L'événement est très vive parmi la population. M. Jérôme, commissaire de police, prévenu à la première heure du jour, a commencé l'enquête.

A L'ESTAMINET DU « PANIER D'OR » Les cambrioleurs commencèrent leurs visites nocturnes par l'estaminet du « Panier d'Or », à l'angle du boulevard Zola et de la rue de Maubeuge, tenu par M. Vandunyslaecker. Vers minuit et demi, ils endurèrent d'arriver un carreau de la première fenêtre donnant sur le boulevard, et le brisèrent. Par cette issue, ils pénétrèrent dans le débit. Avant d'opérer, ils prirent la précaution de mettre un taquet de bois à la clinche de la porte de l'escalier du haut. Puis, dans la cuisine, ils ouvrirent le tiroir du buffet, et y dérobèrent trois bagues en or, et deux bijoux en argent et deux bracelets en argent doré avec médaillons, un rasoir tout neuf, un pince-nez, une pipe en bois d'une valeur de 3 à 4 francs et une somme de 4 à 5 francs en sous. Dans les poches des vestons, ils s'emparèrent du tabac qui s'y trouvait. Après avoir fouillé minutieusement la cuisine, ils fracturèrent le compteur à gaz placé dans la salle d'estaminet. Il contenait une somme de 5 à 6 francs. Ensuite ils forcèrent le tiroir du comptoir et y prirent la valeur de 5 francs en menu monnaie.

Satisfait sans doute de leur butin, ils prirent les vins et liqueurs de l'étagère, les déposèrent sur la table du milieu et à la lueur de journaux enflammés, ils firent d'abondantes libations fumant six cigares, dérobés sur l'étagère.

En partant, ils saisirent la caisse d'épargne, la fracturèrent dans la penderie au-dessus de l'estaminet, mais n'y trouvèrent rien. Elle avait été vidée le soir même. Samedi matin elle fut retrouvée.

Les voleurs avaient aussi visité la cave, mais n'y avaient rien dérobé. M. Vandunyslaecker n'avait rien entendu, ainsi que les trois locataires. Seule Mme Vandunyslaecker avait perçu du bruit vers minuit et demi. Elle avait écoutée et n'avait plus rien entendu.

POUR SUITE DE LA RUE DE LA GARE Les malfaiteurs, venant de la rue Hannart par un terrain vague, escaladèrent le mur du jardin du n° 29 de la rue de la Gare, habitée par M. et Mme Zell-Dubocage. Ils pénétrèrent ensuite dans la cave laissée ouverte, fracturèrent le compteur à gaz, et y dérobèrent une somme de 18 à 20 francs.

En passant près du tonneau de bière, ils dégustèrent quelques verres. Ils avaient en vain cherché des bouteilles de vin, car les bouteilles vides avaient été remuées. Montant ensuite dans la cuisine, dont le tiroir était aussi ouvert, ils dérobèrent dans le tiroir du buffet, une somme de 6 francs renfermés dans un porte-monnaie.

Dans le bas du buffet, ils trouvèrent une quinzaine d'œufs. Assis à table, ils en dégustèrent quelques-uns à la lueur d'une lampe, s'emparèrent des autres et d'une provision de café.

Sur le dessus du buffet, ils avaient inscrit ces mots : « La bande à Tio père. Merci ! » Pendant leur séjour, M. et Mme Zell n'entendirent aucun bruit. En prévision, les voleurs avaient placé une chaîne à la porte de l'escalier.

Le cambriolage opéré, les malfaiteurs transportèrent un banc au bout du jardin, ce qui leur facilita l'escalade du mur.

AU N° 27 DE LA RUE DE LA GARE Parvenus dans le jardin d'à-côté, au n° 27 de la rue de la Gare, où habite M. Gillespie, directeur aux Machines Agricoles, ils se rendirent à la cave, forcèrent la porte, et fracturèrent aussi le compteur à gaz. Il y avait une somme de deux francs. Pour arriver dans la cuisine, ils poussèrent fortement la fenêtre, qui à peine ouverte, leur donna tout accès. Dans le tiroir du buffet, ils dérobèrent 2 fr. 50 placés dans un porte-monnaie. Puis fouillant salon et salle à manger, ils ne trouvèrent sans doute aucun objet à leur goût, car ils n'y dérobèrent rien.

Le jour commençant à venir, ils s'enfuirent, escaladant de nouveau le mur du jardin. Là, encore, M. Gillespie et sa famille n'entendirent aucun bruit.

L'ENQUETE Dès trois heures du matin, samedi, M. Jérôme, commissaire de police, était prévenu du cambriolage de l'estaminet du « Panier d'Or ». Il ouvrit aussitôt une enquête, au cours de laquelle, un voisin lui déclara que, fumant sa pipe entre minuit et une heure, à la fenêtre sa chambre, il avait aperçu deux hommes et une femme. De plus, ils avaient entendu celle-ci dire à l'un des deux hommes, en flamand : « Vite, vite ».

Déjà l'estaminet, M. Jérôme constata des enveloppes, attachées au mur de la cuisine, où étaient inscrits ces mots : « La bande à Tio père. Au revoir et merci ». Comme nous l'avons relaté, les mêmes mots ont été découverts sur le dessus du buffet au n° 29 de la rue de la Gare.

Longtemps ils restèrent ainsi. Ce fut la jeune fille qui reprit courage. Elle avait, la douce Odile, une âme fortement trempée, l'âme qui fait les héroïnes, l'âme qui porte à tous les sacrifices. Ces fils de la frontière ont un culte ardent, dévoué, jaloux de la patrie. C'est une religion qu'on leur enseigne avec l'autre. Cet amour de leur pays est pareil dans les cœurs droits, à ces fleurs qu'une main ne froie pas impunément, qui se ferment et se flétrissent au moindre contact. Elle souffrait, à cette heure, horriblement car elle n'aimait pas seulement Charlot comme son frère, elle avait pour lui une sorte d'affection maternelle. Ils avaient été orphelins de bonne heure, et plus âgé de cinq ans elle l'avait élevé, elle avait pris soin de lui. Elle avait remplacé, vraiment, la mère qui n'était plus. Eh bien, elle eut le courage de dévorer ses larmes, elle cacha sa torture intime. Elle voulait que l'enfant restât fort. Charlot, tu es brave... il ne faut plus pleurer.

LA DUCHESSE DE ST-PIERRE. — A l'occasion de la duchesse St-Pierre, les débite de Boisancs pourront retirer jusqu'à deux heures du matin, la nuit du dimanche au lundi, 19 et 20 courant.

WASQUEHAL MARIAGE. — Samedi matin, à neuf heures, en l'église St-Nicolas, de Wasquehal, a été célébré le mariage de M. Edmond Duplomb, président de la Jeunesse Catholique de Wasquehal, avec Mlle Juliette Dillies. M. l'abbé Gaston, vicaire, a prononcé une délicieuse allocution.

LANNY LEERS CULTURE DU LIN. — En vue de bénéficier de la prime accordée par l'Etat à la culture du lin, les déclarations ci-après ont été faites à la Mairie, savoir : Auguste Calot, 70 ans; Clément Truffaut, 60 ans; Henri Perronne, 55 ans; Louis Polet, 58 ans; Alexandre Dhalin, 18 ans; Arthur Bédou, 18 ans; Jules Cozart, 28 ans; Paul Salambert, 77 ans; Charles Fourie, 50 ans; Louis Lampe, 44 ans; Jules Delcroix, 18 ans; Jules Dufrenoy, 18 ans; Zéphire Duvouleur, 18 ans; Y. Desrache-Ronée, 28 ans; Henri Dal, 58 ans; Simon Truffaut, 57 ans. L'ensemencement total est de 2 hectares 15 ares 15.

FUNERAILLES DE M. HENRI ROGÉ, ANCIEN EMPLOYÉ DE MAIRIE A ROUBAIX. — Cette funérailles eurent lieu, samedi matin, à neuf heures, au milieu d'une affluente assistance. Le deuil était conduit par la famille du défunt. Dans l'assistance, on remarquait un certain nombre d'anciens collègues et amis de M. Rogé, ainsi que des personnalités marquantes de la région de Roubaix et environs. Après la messe, le convoi s'est reformé et a pris la direction du cimetière, aux fins d'inhumation.

LA NOUVELLE 7 HP. - 4 cyl. (Nouvelle formule de service des mines) DE DION-BOUTON



ETUDE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE publiée par le "DE DION-BOUTON" Envoi gracieux des numéros sur demande. Concessionnaire exclusif : FÉLIX DEVOUGE, 355, Bd Gambetta, TOURCOING. 56276

WATTELOIS L'EXPOSITION NOTICBLE s'ouvre aujourd'hui à dix heures, dans la salle du Cercle et prendra fin le soir même. L'entrée aura lieu Grand-Place, 15.

SOIENS RECHERCHABLES. — Charles Deryck, âgé de 28 ans, demeurant rue Jean-Castel, au Petit-Tournai, travaillant irrégulièrement et actuellement détaché aux établissements de M. Kishmann, parait-il le hameau Ste-Marguerite, dans une tenue débraillée, causant du scandale. Il voulut même pénétrer dans la demeure de M. Deryck, qui correspond à celui de Charles Deryck. Il fut arrêté à son domicile. M. Callet, commissaire de police, fit une enquête, et malgré tous les dénégations, Charles Deryck n'a cessé de nier. Il a été déferé au Parquet.

UNE FÊTE A HALLUIN EN L'HONNEUR DE M. GROSSAUX DEPUTE DU NORD

La grande fête qui aura lieu aujourd'hui à Halluin, en l'honneur de l'éminent député de la 9^e circonscription, à l'occasion de sa promotion au grade de grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand, s'annonce sous les meilleurs auspices. Elle constituera une manifestation comme jamais l'on ne vit dans la région, car l'on peut dire sans crainte de se tromper, que chacun profitera de cette heureuse circonstance pour témoigner de sa sympathie et de sa reconnaissance envers le vaillant défenseur des libertés religieuses.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Groussau sera reçu à la gare, à midi, par l'administration municipale. Un cortège se formera qui gagnera, précédé de la Musique Municipale, le Cercle de la rue du Château, où aura lieu le banquet par souscription offert par M. Groussau. Ce banquet ne comprendra pas moins de 440 couverts.

Les dimensions de la salle, assez vastes pourtant, ont forcé le comité organisateur à refuser un grand nombre de souscriptions. Pendant le banquet, il n'y aura pas moins de dix discours.

A ce banquet, toutes les communes de la 9^e circonscription de Halluin auront une exception, seront très largement représentées, même les moins importantes, comme Lompret, Warneton-Bas et Warneton-Sud.

A l'issue du banquet, les principales sociétés de la ville se réuniront à 4 heures et quart sur la Place Verte, où elles seront passées en revue par les notabilités, puis aura lieu la remise de la médaille d'honneur du travail à un vieil ouvrier.

Après quoi, les sociétés se formeront en cortège et parcourront les principales rues de la ville. De 5 à 6 heures, sur la place Verte, les sociétés donneront un brillant concert.

Longtemps ils restèrent ainsi. Ce fut la jeune fille qui reprit courage. Elle avait, la douce Odile, une âme fortement trempée, l'âme qui fait les héroïnes, l'âme qui porte à tous les sacrifices. Ces fils de la frontière ont un culte ardent, dévoué, jaloux de la patrie. C'est une religion qu'on leur enseigne avec l'autre. Cet amour de leur pays est pareil dans les cœurs droits, à ces fleurs qu'une main ne froie pas impunément, qui se ferment et se flétrissent au moindre contact. Elle souffrait, à cette heure, horriblement car elle n'aimait pas seulement Charlot comme son frère, elle avait pour lui une sorte d'affection maternelle. Ils avaient été orphelins de bonne heure, et plus âgé de cinq ans elle l'avait élevé, elle avait pris soin de lui. Elle avait remplacé, vraiment, la mère qui n'était plus. Eh bien, elle eut le courage de dévorer ses larmes, elle cacha sa torture intime. Elle voulait que l'enfant restât fort. Charlot, tu es brave... il ne faut plus pleurer.

— Sœur, petite sœur, ils vont me tuer... ils te l'ont dit, n'est-ce pas ? — Ils ne m'ont rien dit de pareil... Pourtant, si cela était, Charlot, est-ce que tu tremblerais devant la mort... est-ce que tu aurais peur devant eux ? Ses dents claquaient, il dit d'une voix éperdue : — J'ai peur, Odile, je ne veux pas mourir... — Pourtant, tu es brave, Charlot ; tu le leur as bien prouvé... — Oui, mais je ne savais pas... je ne savais pas qu'ils me prendraient... Est-ce que tu ne peux rien... pour moi, Odile ?

— Je dois vous prévenir... A la moindre tentative d'évasion, vous seriez aussitôt passés par les armes, lui et vous !... Elle se retourna seule, dans la rue... Les soldats la regardaient, curieux, mais ne lui adressaient point la parole. Au bout du village, la maison isolée qu'elle avait remarquée, en arrivant, et devant la maison, le factionnaire, balotté sur le canon, l'arme chargée sur l'épaule, se promenant d'un pas rapide, très vite, pour se dégourdir, voltant à chaque fois, au bout de sa promenade, avec la même précision automatique que s'il avait été sous l'œil d'un officier. Odile montra la lettre. La porte de la prison s'ouvrit et se ferma sur elle. Charlot s'était recouché après le départ du comte de Thanberg. Il avait vu un peu de l'eau qui lui avait été apportée, mais il n'avait touché ni au morceau de pain, ni au saucisson de pois. Personne n'était entré et on ne l'avait pas dérangé depuis lors. Lorsque la porte s'ouvrit, il ne fit aucun mouvement. On eût dit qu'il était mort ou endormi. Elle appela, doucement, mais le cœur brisé : — Charlot ! mon gentil Charlot ! Il tressaillait, se retourna, vit Odile et éclata en sanglots. Elle se mit à genoux auprès de lui, sur la paillasse. Elle l'embrassa contre son cœur, l'étreignit de toutes ses forces et leurs sanglots se confondirent. — Oh ! mon Charlot ! mon Charlot ! Et lui répétait la même phrase, dans le même épouvantement : — Sœur, ils vont me tuer ! Sœur, ils vont me tuer !